



Plaine des Drilles (Identifiant national : 910030015)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00003048)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, .- 910030015, Plaine des Drilles.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030015.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 681225°-1809170°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 24/09/2007

Date actuelle d'avis CSRPN : 24/09/2007

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Hérault
- Commune : Sérignan (INSEE : 34299)

1.2 Superficie

214,7 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de la Plaine des Drilles se situe sur la façade maritime de la plaine du Languedoc, entre Portiragnes et Sérignan. Elle occupe 215 hectares et correspond, en partie, à l'ancien estuaire de l'Orb et du Libron.

Cette plaine est composée de nombreuses parcelles cultivées, et de terres en friche.

L'activité agricole y est prédominante.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Faunistique
- Oiseaux

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF englobe l'ensemble des terres arables des lieux-dits :

- « les Falgasses » au nord ;
- « Les Patos » à l'est ;
- « La Jassette » à l'ouest ;
- et « Les Drilles » au sud.

A l'est le périmètre correspond à la roubine marquant le passage avec la zone humide de la Grande Maire.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

L'atout majeur du site réside dans la culture de colza associée à des jachères qui procurent ainsi des zones d'alimentation en hiver pour les outardes.

Cette espèce fait par ailleurs l'objet d'un Plan National de Restauration issu de l'expérience « Life Outarde » (1997 à 2001) et a été décliné en un programme régional (2003 à 2008).

L'apport d'engrais et les traitements des cultures par des produits phytosanitaires peuvent menacer les oiseaux se nourrissant sur ces parcelles cultivées.

Pour conserver, voire favoriser les populations d'Outarde, il faudra :

- maintenir un parcellaire agricole associant friches, jachères et cultures de colza, source d'alimentation de l'espèce ;
- favoriser une agriculture utilisant peu d'engrais et de produits phytosanitaires (préférer le désherbage mécanique par exemple) ;
- maintenir les chaumes en hiver après la récolte afin d'augmenter la ressource alimentaire végétale de l'Outarde en hiver ;
- éviter la destruction des nids d'Outarde, lors de travaux agricoles (fauche, broyage) ;
- implanter des cultures faunistiques (mélange de crucifère/légumineuse) annuelles ou permanentes incluses ou non dans une rotation culturale, par exemple.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 			- Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<i>87</i> <i>Terrains en friche</i> <i>et terrains vagues</i>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3089	<i>Tetrax tetrax</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Outarde canepetière</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Xavier Rufay, CEN LR				2004

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Oiseaux	3089	<i>Tetrax tetrax</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Rufay Xavier, CEN LR		
	Xavier Rufay, CEN LR		